



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65120

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2026

ÉDITÉ LE

14/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2021
69 375

Raison sociale : SATEL

15 LA FOUAYE
35590 SAINT-GILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 719 201 824 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0029493-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 497407/28

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 497407/28

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 02 99 85 63 63

Portable : 06 83 91 32 68

Fax :

Site Internet : www.satel35.fr

E-mail : contact@satel35.fr

Responsabilité légale :

GATEL (421 267 766) / GATEL JEAN-MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 67

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/06/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/06/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	07/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/05/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	05/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.